EXPOSÉ

DES

TITRES ET TRAVAUX SCIENTIFIQUES

DU DOCTEUR

A. LE ROY DES BARRES

MEMBRE DU CONSEIL D'HYGIÈNE PUBLIQUE ET DE SALUBRITÉ
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

A L'APPUI DE SA CANDIDATURE

Pour une place vacante à l'Académie de Médecine dans la section d'hygiène publique,
médecine légale et police médicale.

SAINT-DENIS
IMPRIMERIE H. BOUILLANT
20, RUE DE PARIS, 20

1896

TITRES

Interne des hôpitaux de Paris, 1868.

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, 1871.

Chirurgien de l'hôpital de Saint-Denis, 1873.

Médecin de la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur, 1873.

Membre titulaire du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, 1894.

Membre correspondant de la Société anatomique, 1873.

Vice-Président de la Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle, 1895-1896.

RÉCOMPENSES

Médaille d'argent, 1888, pour travaux sur les épidémies, accordée, sur la proposition du Comité consultatif d'hygiène publique de France, par M. le Ministre du Commerce.

Médaille d'argent, 1886;

Rappels de Médaille d'argent, 1888 et 1890;

Médaille d'or, 1892;

Rappel de médaille d'or, 1893;

Récompenses accordées, sur la proposition de l'Académie de médecine, par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, et par M. le Ministre de l'Intérieur.

Mention honorable du prix Vernois, 1894 (Académie de Médecine).

ENSEIGNEMENT

Cours élémentaire d'hygiène à la Maison d'éducation de la Légion d'Honneur, pendant trois ans.

Notions d'anatomie, de physiologie et de petite chirurgie : leçons faites, pendant une année, pour l'instruction des infirmières au moment de la laïcisation de l'hôpital.

Conférences populaires d'hygiène : Hygiène de l'œil ; Budget de l'économie ; Résultats de l'antisepsie dans la chirurgie d'armée ; Microbes et affections contagieuses ; Dépopulation 1884-1895, etc.

FONCTIONS DIVERSES

Chirurgien des Ambulances Internationales, 1870.

Médecin de l'Etat-civil de la ville de Saint-Denis, 1872.

Médecin du Bureau de Bienfaisance, 1872-1882.

Membre et Vice-Président de la Commission d'hygiène de l'arrondissement de Saint-Denis, 1874-1894.

Membre de la Commission locale des logements insalubres de la ville de Saint-Denis depuis 1875.

Membre de la Commission locale de surveillance pour la protection des enfants du premier âge, 1875.

Membre de la Commission dite des « Odeurs de Paris », 1896.

Président de la délégation cantonale du canton de Saint-Denis et délégué spécialement à la surveillance hygiénique des écoles, 1881.

Médecin de la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la Compagnie Parisienne du Gaz, 1873.

Président de l'Association Philotechnique (section de Saint-Denis) depuis 1884.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Deux médailles décernées par M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, à l'occasion des épidémies cholériques de 1865 et de 1866.

Officier de l'Instruction publique, 1886.

Officier de la Légion d'Honneur, 1887.

Témoignage de satisfaction accordé par M. le Ministre de la Guerre pour soins donnés aux militaires de la Gendarmerie, 1888.

Médaille d'or des épidémies, 1892.

PUBLICATIONS ET TRAVAUX

I

HYGIÈNE

1. *Rapport sur le choix d'un emplacement pour la construction d'un hôpital à Saint-Denis.*

(*Rapport général sur les travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité* 1878-1880, Paris, Chaix, 1884, et *Rapport sur les travaux des Commissions d'hygiène de la Seine*, 1878.)

Cet emplacement est celui où s'élève l'hôpital actuel, construit suivant le système Tollet, avec quelques modifications cependant, par M. Laynaud, professeur à l'école spéciale d'Architecture, d'après des plans arrêtés par une commission médicale dont nous faisions partie.

2. *Fièvre pseudo-paludéenne.*

La description de cette petite épidémie de maison est annexée à un rapport de M. Lalanne présenté au Conseil d'hygiène en 1880 « sur les mesures proposées au sujet des puisards. »

3. *Observation manuscrite de pustule maligne adressée à l'Académie de Médecine en mars 1881.*

(L'examen de cette observation a été renvoyé à MM. Davaine et Verneuil).

L'utilité incontestable de l'emploi simultané des agents anti-

septiques avec la destruction de la pustule maligne elle-même s'y trouve démontrée.

4. *Rapport sur le détournement du collecteur du nord à Saint-Denis.*

(Thèse de M. Prieur, 1885.)

C'est à la suite de ce rapport que le Conseil général vota le projet de détournement du collecteur, et assura ainsi à la ville de Saint-Denis le moyen d'écouler dans des conditions favorables les eaux d'égout à la Seine.

5. *Cas de rage humaine par lèchement, 1881.*

(Cette observation a été insérée dans un rapport présenté par M. Dujardin-Beaumetz au Conseil d'hygiène.)

Il s'agissait d'un homme léché sur les lèvres par un petit chien errant. Nous avons procédé, en présence de MM. Pasteur et Roux, à l'autopsie de ce rabique ; les recherches expérimentales consécutives ont confirmé le diagnostic.

6. *Deux rapports sur la rage humaine, 1892.*

(*Travaux des Commissions d'hygiène du département de la Seine* Paris, Chaix, 1894.)

Dans le premier cas, un jeune homme de 18 ans avait été atteint à la face dorsale de l'index gauche d'une morsure superficielle pour laquelle il n'avait eu recours, pour tout traitement, qu'à une cautérisation immédiate avec l'ammoniaque. La période d'incubation avait duré soixante-deux jours et celle des accidents rabiques deux jours.

Dans le second cas, un vieillard de 74 ans avait été légèrement mordu à la main droite par son chien et il s'était contenté de laver

sa blessure avec de l'eau-de-vie. L'incubation, plus longue que d'habitude, puisqu'elle avait atteint quatre-vingt-six jours, est une confirmation de la loi établie par M. Brouardel sur la durée prolongée de l'incubation chez les vieillards.

7. *La variole à Aubervilliers, à Pantin et à Saint-Denis en 1887.*

(Paris, Chaix, 1887. 12 pages, in-4°, avec graphiques et carte.)

Quatre étuves mobiles à désinfection ont été, à la suite de ce rapport, mises à la disposition des habitants de l'arrondissement de Saint-Denis; *c'est là la première organisation du service de désinfection dans la banlieue.*

8. *La transmission de la variole et l'isolement des varioleux dans les hôpitaux.*

(Sujet consigné dans la thèse de M. Lemarinier, Paris, 1888.)

9. *Treize rapports annuels, 1881-1893, sur les maladies épidémiques et la démographie de l'arrondissement de Saint-Denis.*

(Paris, Chaix, 1881-94.)

Ces rapports, qui comprennent une période de treize années, constituent, pour l'arrondissement de Saint-Denis, les premiers documents de ce genre. Ils sont le fruit d'une œuvre personnelle de longue haleine, représentant un volume de plus de 500 pages, in-4, avec tableaux et graphiques.

Les renseignements ainsi recueillis ont permis notamment de déceler les foyers épidémiques, de combattre efficacement la variole dans toutes les communes où le service de vaccinations et revaccinations fonctionne régulièrement, de discerner avec précision le rôle important que l'eau joue dans la dissémination

de la fièvre typhoïde et du choléra, de s'opposer avec succès à la propagation de la diphtérie, d'établir enfin le bénéfice que l'on peut tirer des mesures de prophylaxie appliquées avec rigueur, etc.

L'étude de la répartition topographique de la fièvre typhoïde à Saint-Denis, en montrant l'immunité dont jouissaient les habitants des quartiers où existent des puits artésiens, a décidé, en 1882, le conseil municipal à établir *une canalisation publique d'eau artésienne.*

L'influence heureuse de cette mesure hygiénique s'est fait sentir également en 1892, pendant l'épidémie cholérique, dans toutes les parties de la ville ainsi alimentées en eau salubre.

Au sujet du projet de forage d'un nouveau puits artésien à Saint-Denis, dans le but d'étendre cette canalisation, M. O. du Mesnil a, de son côté, longuement insisté, en 1894, devant le Comité consultatif d'hygiène de France, sur les résultats heureux et si démonstratifs par lesquels, dès 1882, nous appelions l'attention pour la fièvre typhoïde, et, depuis, pour le choléra.

La connaissance et l'extinction des foyers épidémiques dans la banlieue, comme le rappelait d'ailleurs M. Léon Colin, en offrant à l'Académie l'un de nos rapports, *importent, en effet, au premier chef, à la préservation et à la salubrité de Paris.*

10. *La fièvre typhoïde à Saint-Denis, de 1875 à 1884 inclusivement.*

(Sujet consigné dans la thèse de M. Prieur, Paris, 1885.)

11. *Participation aux discussions du Congrès international d'hygiène et de démographie de Paris, 1889.*

(Compte rendu du Congrès, Paris, 1889.)

Hygiène hospitalière, enlèvement et utilisation des détritus solides (fumiers, etc.) dans les villes et campagnes; désinfection; fièvre typhoïde et variole à Saint-Denis; étiologie et prophylaxie de la diphtérie.

12. *Emploi du lait stérilisé dans une Crèche,* 1892.

(*Travaux des Commissions d'hygiène du département de la Seine,* Chaix, 1894.)

Cette étude a eu pour point de départ une plainte formulée par des mères de famille contre l'emploi du lait stérilisé avec lequel leurs enfants étaient nourris à la Crèche municipale de Pantin. En voici les deux principales conclusions :

Si rien ne peut remplacer l'allaitement maternel, il faut reconnaître que l'introduction du lait stérilisé dans les crèches, à cause de la grande difficulté de se procurer un lait salubre, doit être encouragé.

Dans la saison chaude, l'emploi du lait stérilisé peut être particulièrement heureux ; les faits rapportés à la Société médicale des hôpitaux par M. le Dr. Comby en témoignent suffisamment.

13. *Nombreux rapports sur des foyers épidémiques et des établissements classés.*

(*Travaux des Commissions d'hygiène de la Seine,* Chaix, 1880-1896.)

14. *Le charbon* (pustule maligne, œdème malin) *observé chez les criniers et les mégissiers.*

(Chaix, in-4°, 1890, 111 pages avec tableau et *Annales d'hygiène publique et de médecine légale,* juin 1890.)

Ce mémoire, reposant sur quarante-neuf observations qui ont été recueillies dans notre service hospitalier, démontre en particulier le danger de la manipulation, pour les ouvriers de ces industries, des produits d'importation, et établit combien il est désirable d'arrêter des mesures internationales de prophylaxie. Il fournit aussi quelques indications nouvelles pour le diagnostic précoce des manifestations externes du charbon et leur traite-

ment. Sur ce dernier point, il fait voir les avantages que l'on peut tirer d'abondantes inhalations d'oxygène.

15. *Deuxième mémoire sur le charbon chez les criniers et les mégissiers à Saint-Denis.*

(Chaix, in-4°, 1893, 26 pages.)

Cette seconde série de douze observations donne une statistique personnelle confirmant les dangers auxquels les produits étrangers exposent les ouvriers de ces professions.

16. *Note sur cinq cas de pustule maligne.*

(*Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle*, t. XVI, et tirage à part, 11 pages, 1894.)

Les cinq nouveaux cas que nous avons observés portent à soixante-six le nombre des charbonneux que nous avons eu à traiter de 1875 à avril 1894. Tous les ouvriers atteints travaillaient sans exception à des produits étrangers : cinquante-cinq ont guéri et onze ont succombé.

Le mode de conservation des peaux importées a été l'objet de recherches réunies en un tableau d'après leur provenance.

17. *Un cas de pustule maligne.*

(Chaix, novembre 1894, 6 pages, in-4°.)

Avec ce dernier cas, suivi de guérison, et dû également à des peaux étrangères, nous comptons soixante-sept malades traités par nous, sans avoir eu une seule fois à mettre en cause les produits français comme origine de cette maladie, ce qui tient à l'influence heureuse des inoculations pastoriennes sur le bétail et à l'application exacte dans notre pays des règlements de police sanitaire.

18. *Du rôle que paraissent jouer les sarcoptides détriticoles dans le développement des affections charbonneuses.*

(*Travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine de 1890 à 1894*, page 325, Chaix, 1897.)

« Dans les épidémies de charbon que nous avons constatées, ce sont des ouvriers employés à la préparation de peaux d'un même envoi qui ont été presque simultanément atteints. Il n'est peut-être pas inutile, pour expliquer ces *séries*, de rappeler que les peaux arrivent par balles et qu'une seule peau malade, par contact ou plutôt grâce aux insectes qui y vivent, peut contaminer les autres par le transport et la répartition des spores du charbon que ces insectes se chargent d'assurer.

« Nous signalerons la présence sur ces peaux, et en grande abondance surtout sur celles de Kazan, de *sarcoptides détriticoles* dont nous n'avons pas encore pu complètement déterminer le rôle. Ils appartiennent à la famille des glyciphages et sont particulièrement représentés par le « *glyciphagus cursor* » de Gervais.

« Si ces sarcoptides ne sont pas directement les agents d'introduction des spores du charbon dans l'épaisseur de la peau, et si ces acariens microscopiques ne se comportent pas, au point de vue dermatologique, comme le sarcopte de la gale, nous ne les tenons cependant pas dès aujourd'hui pour indifférents.

« Nous estimons, au contraire, qu'ils favorisent le développement des affections charbonneuses. Les démangeaisons, que provoquent à la surface de la peau les poussières qui les contiennent et que les poils acérés dont leur corps est muni peuvent déterminer, nous semblent être assez fréquemment l'origine des lésions superficielles qui ouvrent la porte à l'infection.

« Nombre de fois, d'ailleurs, les ouvriers nous ont indiqué combien les poussières des peaux sortant des magasins étaient irritantes et les obligeaient à essuyer et à frotter avec l' « avant-bras » les parties découvertes où elles se déposaient, face et cou,

et qui sont précisément le siège le plus habituel du développement de la pustule maligne. »

19. *Projet de création d'un bureau d'hygiène à Saint-Denis.*
(*Bulletin municipal officiel* de la ville de Saint-Denis, avril 1891.)

20. *Le choléra à Saint-Denis en 1892.*
(Chaix, Paris, in-4°, 17 pages.)

Dans ce mémoire, *lu à l'Académie de médecine le 27 décembre 1892*, nous signalions que, comme pour la fièvre typhoïde, l'eau a été à Saint-Denis un agent important de dissémination du choléra, et nous démontrions que les quartiers les premiers frappés et les plus atteints ont été ceux alimentés en eau de Seine. Nos recherches épidémiologiques nous avaient d'ailleurs conduit, en 1891, à écrire les lignes suivantes dans notre rapport annuel : « Si le choléra venait à éclater, les communes situées en aval de Paris et alimentées à eau de Seine auraient certainement à lui payer un lourd tribut. » Cette éventualité n'a pas tardé à se réaliser, et, le 6 juillet 1892, à la séance de la Commission d'hygiène de l'arrondissement de Saint-Denis, nous nous exprimions ainsi : « A Saint-Denis l'épidémie paraît assez bénigne, mais c'est le choléra, il n'y a pas lieu d'en douter. Ainsi, du reste, que le démontrent les bacilles trouvés dans les déjections des malades. A Saint-Denis, le premier cas s'est produit boulevard Ornano, 203, dans un immeuble alimenté à eau de Seine où un enfant mourait le 1er mai. Quelques jours après, la mère fut atteinte, et deux personnes venues pour rendre visite à la malade ont succombé toutes les deux. »

Nous ajoutions : « Si la maladie ne prend pas l'extension qu'on est accoutumé à lui voir prendre, c'est aux mesures prophylactiques et aux progrès réalisés en hygiène que nous en sommes

redevables. (Chaix, *Travaux des commissions d'hygiène de la Seine*, 1892, page 243.)

21. *De la transmissibilité du tétanos par contagion.*

(Thèse de M. Prévot, Paris 1888.)

Deux observations recueillies dans notre service ont été le point de départ du sujet qu'a traité, sous notre inspiration, dans une bonne thèse, M. Prévot, interne à l'hôpital de Saint-Denis.

Il s'agit ici de la contagion de l'homme à l'homme et voici les conclusions de la discussion de ces deux faits :

1° La transmission interhumaine, qu'on ne saurait contester en principe, est déjà démontrée par un certain nombre de faits.

2° Cette transmission ne paraît pas emprunter la voie atmosphérique et semble se faire exclusivement par contact direct ou indirect.

3° Le premier mode, contagion immédiate, nous paraît très probable dans l'observation que nous avons rapportée.

22. *Mémoire sur quatre cas de tétanos.*

Dans l'une des conclusions de ce travail, que nous *avons lu à l'Académie de médecine, le 14 août 1894*, nous demandions l'inscription du tétanos sur la liste des maladies infectieuses dont la déclaration est obligatoire pour les médecins et les vétérinaires, et pour qu'il soit pris désormais, à l'égard de tout cas de tétanos déclaré, les mesures de prophylaxie et de désinfection conseillées en matière d'hygiène publique pour les affections de cette catégorie.

« Je propose, disait M. Berger, le 17 décembre 1895, en terminant son rapport au sujet de cette communication, d'adresser à M. Le Roy des Barres les remerciements de l'Académie et de déposer très honorablement son Mémoire dans nos Archives. »

23. *Sur l'insalubrité du Croult, à Saint-Denis.*

(Compte rendu des séances du Conseil d'hygiène publique et de salubrité, 10 pages, année 1895.)

La description des causes de l'insalubrité du Croult s'applique aussi bien à celle des autres cours d'eau du département, telle la Bièvre, par exemple, aujourd'hui tous transformés en véritables égouts à découvert par les déversements, dans leur lit, d'eaux usées, industrielles ou ménagères. Rappelons aussi combien le curage annuel de ces rivières est défectueux et compromettant pour les riverains. Au point de vue de l'assainissement, il y a, à notre avis, des mesures d'autant plus urgentes à prendre que le *blanchissage* est pratiqué, sur un grand nombre de points, dans leurs eaux impures. A l'intérieur de Saint-Denis, sur le trajet du Croult, dont la longueur atteint 4 kilom. 199, on compte 86 blanchisseries ou lavoirs !

24. *Sur l'industrie du secrétage et de la pelleterie.*

(Compte rendu des séances du Conseil d'hygiène publique et de salubrité, année 1896, pp. 208-216, et *Annales d'hygiène publique et de médecine légale, 1896.*)

Après avoir appelé tout particulièrement l'attention sur un procédé de secrétage qui a pour base l'emploi des alcalis caustiques, et de préférence celui de la potasse, dont fait usage une très importante maison de New-York, nous terminions en disant : « Une expérimentation suffisamment prolongée, avons-nous besoin de le répéter après cela, permettra seule de déterminer la valeur industrielle et commerciale du procédé Lussigny ; mais nous croyons néanmoins, d'après cette étude, devoir, dans la circonstance, le recommander aux coupeurs de poils, car il est rationnel. Avec les dangers si graves que crée l'emploi du nitrate acide de mercure, on ne saurait trop engager, en effet, les chefs

de cette industrie à abandonner une pratique qui vaudrait, d'une part, quelques avantages aux secréteurs, et dont la longue habitude pourrait bien être, d'autre part, la principale cause de son succès. »

25. *Eau employée à la production de la glace.*

(Rapport général sur les travaux du Conseil d'hygiène publique et de salubrité, 1887 à 1889, Chaix, 1894.)

Dans la séance du 6 novembre 1889, la Commission d'hygiène de l'arrondissement de Saint-Denis a, sur notre proposition, émis le vœu que la qualité de l'eau employée pour la production de la glace soit mise à l'étude.

A l'appui des observations qui ont motivé ce vœu, nous citions ce fait que des glacières recueillent la glace sur l'étang de la Briche dont l'état d'infection est très grave.

Cet étang est alimenté, en effet, par le ru d'Enghien qui reçoit lui-même, par un branchement particulier, les eaux provenant d'une distillerie où s'opère l'épuration des alcools au moyen des hydrocarbures.

26. *Sur les causes des émanations odorantes de Paris et de la banlieue.*

(Rapport préliminaire, 146 pages in-4°, avec tableaux et une carte, Chaix, 1896.)

En offrant, en notre nom, à l'Académie de médecine ce travail, M. le Professeur Armand Gautier s'exprimait ainsi :

« J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, au nom de M. le Dr Le Roy des Barres, membre du Conseil d'hygiène de la Seine, bien connu par ses travaux d'hygiène urbaine et professionnelle, un mémoire très important par les nombreux documents qui y sont réunis, ayant pour titre : Rapport préliminaire sur les causes des émanations odorantes de Paris et de sa banlieue.

« Ce rapport a été présenté à la commission nommée par M. le Préfet de Police et composée de membres du Conseil d'hygiène et du Conseil général de la Seine pour étudier l'assainissement de Paris, au point de vue des odeurs dont il souffre surtout dans la saison chaude. Le travail de M. Le Roy des Barres a été approuvé par cette commission dans ses conclusions générales.

« D'après M. Le Roy des Barres (et c'est aussi notre opinion), Paris souffre surtout d'une auto-infection provenant de ses rues, ruelles, maisons, égouts, tinettes, etc., que viennent aggraver dans une certaine mesure les établissements classés de son enceinte, en particulier, sur la rive gauche, le groupe des établissements d'Ivry, et, sur la rive droite, les établissements classés de Saint-Denis. Mais la principale source d'infection tient au sol lui-même des rues et des maisons qui, jusqu'à une certaine profondeur, est le siège d'une fermentation putride continue, grâce à un état de pavage, à des errements et habitudes qui datent d'un temps immémorial. Cette fâcheuse situation implique la modification de la loi du 13 avril 1850 sur les logements insalubres, dont les dispositions règlent les intérêts respectifs des propriétaires et des locataires sans se préoccuper des habitants du voisinage.

« Il convient, en attendant, d'appliquer rigoureusement cette loi, de veiller à la stricte application des arrêtés d'autorisation relatifs aux établissements classés.

« On ne saurait trop insister près des administrations compétentes pour les inviter à exercer la surveillance la plus rigoureuse sur les services d'assainissement dont elles ont la direction.

« Enfin, il est bon que les habitants eux-mêmes sachent qu'ils peuvent, par des mesures de propreté et d'hygiène bien entendues, diminuer la cause d'infection de la ville et réduire à la fois les désagréments dont ils souffrent et la mortalité générale.

« Une carte très détaillée accompagne ce travail. Elle indique les principaux foyers d'infections, d'émanations odorantes de la ville et de la banlieue. » *(Séance du 20 octobre 1896.)*

27. *Application de diverses mesures prophylactiques dans des usines, des fabriques et des établissements scolaires.*

Médecin d'un grand nombre d'établissements industriels, nous avons, depuis 1882, obtenu des améliorations nombreuses au point de vue de l'hygiène professionnelle parmi lesquelles : approvisionnement d'eau salubre dans les usines; pratique des vaccinations et revaccinations; organisation d'un service de bains pour les ouvriers travaillant le plomb et l'arsenic; règlement spécial pour les mégissiers et les criniers chargés de la manipulation des produits d'importation; ventilation des ateliers; suppression de la main-d'œuvre et substitution d'appareils dans un grand nombre d'opérations où était pratiquée la manipulation directe de l'aniline, travail à l'air libre dans cette fabrication par des ouvriers ayant subi une visite sanitaire préalable; aussi l'intoxication aiguë avec ce produit est-elle depuis devenue très exceptionnelle.

Chargé de la direction du service de santé à la Maison de la Legion d'Honneur et dans plusieurs pensionnats, nos soins ont été apportés depuis 24 ans à l'hygiène scolaire et à l'hygiène alimentaire.

Nous avons organisé, en outre, dans le premier établissement, en raison de son importance, un service complet de désinfection avec étuve, et, dans celui-ci comme dans les autres, l'isolement des contagieux dans des infirmeries spéciales, appropriées à un semblable usage.

Nous reproduisons ci-dessous le résultat des vaccinations et revaccinations faites à la maison de la Légion d'Honneur, après avoir résumé en un tableau les affections varioliques constatées jusqu'en 1881 :

1°

TABLEAU

DES AFFECTIONS VARIOLIQUES DE 1872 A 1882

SUR 475 ÉLÈVES DE 10 A 18 ANS

	1872	1873	1874	1875	1876	1877	1878	1879	1880	1881	Totaux.	Décès.
Varioloïde.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Variole. . .	1	4	»	»	»	1	»	»	»	3	9	»

2°

TABLEAU

DES REVACCINATIONS AVEC LE VACCIN DE GÉNISSE DE 1880 A 1896

1880	1881	1882	1883	1884	1885	1886	1887	1888	1889	1890	1891	1892	1893	1894	1895	1896
72	»	»	10	3	»	447	78	85	94	83	77	80	79	81	84	91

Sur ces 1.364 vaccinations on compte 329 revaccinations suivies de succès, et, malgré le voisinage du service d'infectieux où ont été traités à l'hôpital de Saint-Denis pendant plusieurs épidémies, spécialement en 1886 et 1887, les varioleux, aucune élève n'a été atteinte de variole ou de varioloïde.

L'hôpital et la Maison de la Légion d'honneur ne sont séparés que par un mur de clôture ; notons toutefois, du côté de la Légion d'Honneur, un rideau d'arbres dont nous surveillons le bon état d'entretien.

Tout le personnel de la maison (institutrices, gagistes, bonnes, serviteurs, etc.), est soumis également à des revaccinations périodiques.

II

MÉDECINE LÉGALE

28. *Note sur les empoisonnements de Saint-Denis.*

(*Revue d'hygiène*, 1880.)

La symptomatologie de l'empoisonnement par l'arsenic donnée dans cette note repose sur 268 cas.

29. *Assez nombreuses expertises médico-légales.*

III

PATHOLOGIE

30. *Pleurésie purulente enkystée chez un enfant. Thoracentèse.*

(Observation publiée dans la thèse de M. Voyet, Paris, 1870.)

Cette observation détaillée montre la difficulté du diagnostic de cette variété de pleurésie chez l'enfant et l'importance de la recherche de tous les signes que peut fournir l'état local et en particulier l'étendue de la matité.

31. *Esthiomène hypertrophique et ulcéreux de la région ano-vulvaire.*

(*Bulletins de la Société anatomique*, 1870.)

Cette communication se trouve reproduite in-extenso ou citée dans plusieurs traités de chirurgie ou de gynécologie, en raison de la description complète qu'elle renferme des lésions anatomiques, macroscopiques et microscopiques, locales et générales, qu'on rencontre dans cette affection.

32. *Ostéomyélite épiphysaire du fémur.*

(*Bulletins de la Société anatomique*, 1870.)

L'anatomie et la physiologie pathologiques de l'ostéomyélite des os longs, en même temps que la pathogénie des nécroses, sont

établies dans cette observation avec une grande netteté. On y constate bien le rôle prépondérant du tissu médullaire dans le développement de cette affection.

M. Lannelongue, dans sa remarquable monographie sur l'ostéomyélite dans la croissance (1879), rappelle d'ailleurs, à l'appui de la thèse qu'il soutient, plusieurs de ces particularités.

33. *Arrêt de développement de l'avant-bras* (*hémimélie*).

(*Revue photographique des Hôpitaux*, 1871.)

Les antécédents héréditaires sont à noter : alcoolisme chez le père et extrême impressionnabilité chez la mère.

34. *De la hernie inguinale vaginale.*

(Thèse, Paris 1871, in-8°, 104 pages.)

Dans ce travail, le mécanisme spécial de l'étranglement (valvules et brides) et la cause de la gravité de cette hernie ont été particulièrement mis en lumière.....

« Le pronostic de la hernie vaginale étranglée a été formulé de diverses manières; j'ai voulu savoir à l'aide des faits quelle était la gravité véritable de l'étranglement dans cette hernie. Dans ce but, j'ai colligé les observations publiées de 1830 à 1871; sur 44 cas de hernie vaginale étranglée que j'ai pu réunir, j'ai trouvé 21 guérisons et 18 morts; dans 5 cas, la terminaison est inconnue. Si l'on veut accorder à ces chiffres la valeur que je crois pouvoir leur donner, il faut admettre que le pronostic de la hernie vaginale, quand elle vient à s'étrangler, est très grave. Cette conclusion est corroborée par le dire des chirurgiens que je viens de citer; malheureusement, à l'appui de ce qu'ils ont avancé, ils ne donnent pas d'observations complètes. La longueur

de l'intestin, qui est assez souvent contenu seul dans le sac, me paraît jouer un rôle important dans le pronostic. Sur les 44 observations que j'ai réunies, l'anse intestinale mesure depuis 2 centimètres et demi jusqu'à 38 centimètres; cependant, dans plusieurs cas, la longueur n'est pas indiquée (27 fois). L'agent d'étranglement est-il une cause de gravité dans cette hernie? C'est un point fort difficile à établir; je dirai que quelquefois l'étranglement a été trouvé très serré; parfois, il était dû en même temps à divers agents. Si l'on se rappelle les dispositions variées que peut offrir le prolongement péritonéo-vaginal, les rétrécissements moniliformes dont il est le siège en certains cas, les diverticula qu'il présente, on comprend facilement qu'il en soit ainsi. En pareille circonstance, l'obstacle à la circulation en retour est pour ainsi dire multiplié. Ne faudrait-il pas voir là une des causes principales de la gravité de l'étranglement dans la hernie vaginale? Les observations manquent encore pour l'affirmer, mais cette supposition est très vraisemblable, à mon avis, ainsi que paraissent en témoigner quelques faits. Les brides ou les valvules qui rendent le canal inguinal tortueux, doivent contribuer, dans une certaine mesure, à rendre l'étranglement plus rapide? Chez certains animaux, chez le cheval, en particulier, la cavité vaginale communique normalement avec le péritoine, l'étranglement se fait par un anneau circulaire qui rappelle tout à fait les valvules qui ont été rencontrées dans un certain nombre de cas. Chez lui, l'étranglement est serré, et les accidents naissent avec une grande rapidité. La nature du sac me semble ne pas être par elle-même une des causes de la gravité singulière avec laquelle marchent les accidents. La hernie vaginale est souvent intestinale; sur les 44 cas qui figurent dans cette statistique, on trouve 17 cas de hernie vaginale purement intestinale; parmi ceux-ci, il y a eu 10 cas de mort; il faut donc, avec M. Chassaignac, tenir compte de cette circonstance pour le pronostic. »

La connaissance des divers modes d'étranglement dans ces

hernies donne la clef de la marche rapide des accidents et explique la nécessité d'une intervention très précoce.

Les acquisitions faites sur ce sujet depuis quelques années sont la confirmation des considérations exposées dans cette monographie.

34. *Hystérie locale traumatique.*

(Observation insérée dans les *Leçons sur les maladies du système nerveux* de M. le professeur Charcot, 1880, t. I, page 448.)

Ce cas d'hystérie locale, observé en 1887, est un des premiers de ceux qui ont été publiés en France.

36. *Sujets consignés dans les thèses d'anciens internes de l'hôpital de Saint-Denis.*

a) Hygromas de la région cervicale antérieure.

(Thèse de M. Ulliac, Paris 1878.)

b) Traitement des fractures du corps du fémur par la compression ouatée.

(Thèse de M. Soularue, Paris 1881.)

c) Traumatisme et diathèses.

(Thèse de M. Vincent, Paris 1887.)

d) Des inhalations d'oxygène dans la diphtérie.

(Thèse de M. Gontbier, Paris 1889.)

e) Contribution à l'étude des kystes séreux congénitaux du cou.

(Thèse de M. Giovannoni, Paris 1892.)

f) Anatomie et physiologie pathologiques des rétentions rénales.

(Thèse de M. Frumusianu, Paris 1894.)

g) Essai critique sur les paralysies sciatiques traumatiques.

(Thèse de M. Cernéa, 1895.)

37. *Hernie inguino-interstitielle avec ectopie testiculaire*

(*Bulletins de la Société anatomique*, 1884.)

En même temps que cette observation confirme l'individualité de cette hernie, elle montre le danger, en pareil cas, d'un taxis prolongé et établit la corrélation intime de l'ectopie testiculaire avec la hernie inguino-interstitielle.

38. *Corps étranger de la vessie (fragment d'agitateur). Taille hypogastrique.)*

(*Annales des maladies des organes génito-urinaires*, juillet 1892.)

Observation intéressante, parce qu'elle établit une fois de plus la bénignité, grâce à l'antisepsie, d'une opération aujourd'hui si bien réglée, même dans les mains d'un patricien non versé spécialement dans la chirurgie des voies urinaires, et surtout parce qu'elle nous parait démontrer que, pour l'extraction des tiges rigides en verre, il ne faut plus faire choix de la taille périnéale.

39. *Ovariotomie dans le cours d'une septicémie puerpérale à forme prolongée. Guérison.*

(*Annales de gynécologie et d'obstétrique*, 1893.)

Cette lecture, faite à l'Académie de médecine le 14 mars 1893, a été l'objet d'un rapport de M. le Professeur Pinard, le 20 février 1894, dont voici les conclusions :

« Aussi je propose à l'Académie d'adresser des remerciements à l'auteur et de renvoyer son très intéressant Mémoire à la section dans laquelle il est candidat. »

40. *Épithelioma de la langue et du plancher buccal, opération par le procédé Roux-Sédillot. Succès primitif, mort subite après soixante-quinze jours.*

(Observation insérée dans les *Mémoires de chirurgie* du professeur Verneuil, tome VI, 1895.)

Ce fait présente un intérêt spécial en raison de la mort tardive, constatée à une époque où le succès opératoire semblait assuré; celle-ci, à notre avis, bien que la constatation anatomique n'ait pu, à cause d'opposition à l'autopsie, en être faite, nous a paru devoir être attribuée à une embolie pulmonaire.

SAINT-DENIS. — IMP. H. BOUILLANT, 20, RUE DE PARIS. — 10555.